

VAR CLIMATISATION Attestation de capacité n° 509358

Délivrée en application de l'article R.453 du code de l'environnement

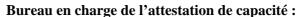
Conformément à l'article R.543-106 du code de l'environnement, l'organisme BUREAU VERITAS CERTIFICATION agréé par décision ministérielle en date du 29 août 2008 référencée DEVP0819156A, atteste que l'opérateur VAR CLIMATISATION dont l'établissement VAR CLIMATISATION de numéro SIRET : 48417435400023, dispose des capacités nécessaires pour effectuer les activités suivantes:

-Catégorie I : Contrôle d'étanchéité, maintenance, entretien, mise en service, récupération des fluides des équipements de tous les équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur

L'attestation de capacité est valide à partir du 29 sept. 2009, jusqu'au 28 sept. 2014. Elle pourra être suspendue ou retirée avant sa date d'échéance dans les cas prévus aux articles R.543-101 et R.543-104 du code de l'environnement. Sa validité peut être vérifiée en consultant le site Internet : www.bureauveritas.fr/fluidesfrigorigenes

Date: 29 sept. 2009 Bruno Labarre - Directeur Général





Bureau Veritas Certification BP 69 – Bat. C – 5 chemin du Jubin – 69574 DARDILLY Cedex

